

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020 à 18H30

Présents : Mme Karine Allard, Mme Virginie Archen, M. Jean-Luc Armandi, Mme Nadia Chabaud, M. Jean-Pierre Chambard, Mme Denise Escriva, M. Christophe Franconieri, M. Frédéric Grognard, M. Gilbert Hugues, Mme Linda Longeard, M. Marc Maïano.

01/05/2020 ÉLECTION DU MAIRE

Le doyen du conseil élu, Jean-Pierre Chambard, invite à élire le maire au scrutin secret et à la majorité absolue. M. Gilbert HUGUES, qui avait mené la liste aux élections, est le seul candidat.

Vote Gilbert HUGUES : 11 voix

M. Frédéric GROGNARD est désigné secrétaire de séance. Il est procédé à la signature du Conseil précédent.

02/05/2020 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS ET ÉLECTION DES ADJOINTS

Compte tenu de la taille de Caussols, la commune peut se doter de trois adjoints. Il y a trois candidats, Mme Virginie ARCHEN, M. Frédéric GROGNARD et M. Marc MAÏANO. M. GROGNARD serait premier adjoint en charge de l'école, Mme ARCHEN deuxième adjoint en charge des finances et M. MAÏANO troisième adjoint en charge des festivités et du sport. Trois scrutins à bulletins secrets sont tenus.

Vote Les trois adjoints : 11 voix

03/05/2020 DÉLÉGATION DU CONSEIL AU MAIRE

Afin de faciliter la bonne marche de l'administration, M. le Maire propose que le Conseil Municipal lui transmette un certain nombre de ses attributions via des délégations de signature. La liste des attributions transférables est définie par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et M. le Maire en fait lecture; il est proposé de transférer toutes celles prévues par cet article pour la durée du mandat.

Cette délibération reprend les délégations attribuées lors du précédent mandat en actualisant les sommes concernées. Il est important de donner ces attributions au maire pour ne pas devoir convoquer le conseil pour chaque décision et chaque courrier. Malgré ces nombreux transferts, les membres du conseil sont tenus au courant par mail des décisions du maire et un conseil est convoqué pour toute décision importante, même si elles sont couvertes par la présente délibération.

Vote OUI : 11 voix

04/05/2020 DÉLÉGATION DU MAIRE AUX ADJOINTS ET À UNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Le maire propose que le premier adjoint ait la délégation à l'école, la deuxième adjoint la délégation aux finances et le troisième adjoint la délégation aux sports et festivités, et il y aura un arrêté qui précisera que Mme Denise ESCRIVA aura la délégation à l'État Civil.

Vote OUI : 11 voix

05/05/2020 INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

L'assemblée nationale a décidé la réévaluation de ces indemnités pour ce nouveau mandat. Conformément à la législation, le Maire percevra 25,5 % d'un indice de référence (soit 991,80 euros) et les adjoints 9,9 % de cet indice (soit 385,05 euros).

Vote OUI : 11 voix

06/05/2020 COMMISSIONS COMMUNALES

Nous devons désigner les membres des commissions communales (M. le Maire est président de droit de toutes, et le premier dans chaque liste est vice-président de la commission):

- Finances, budget et contentieux : Mme ARCHEN, M. CHAMBARD, M. GROGNARD
- Eau et assainissement : M. GROGNARD, Mme ARCHEN, M. FRANCONIERI
- Urbanisme et travaux : M. GROGNARD, M. CHAMBARD, M. ARMANDI, M. FRANCONIERI, M. MAÏANO
- Appels d'offres et marchés publics : Titulaires : M. GROGNARD, Mme LONGEARD, M. FRANCONIERI, Suppléants : Mme ARCHEN, M. CHAMBARD, Mme ESCRIVA
- Sociale, économique et touristique : Mme ALLARD, Mme CHABAUD, Mme LONGEARD
- École, jeunesse et sport : M. GROGNARD, Mme ALLARD, Mme CHABAUD, Mme LONGEARD
- Agriculture et environnement : Mme ARMANDI, Mme ARCHEN, M. MAÏANO, Mme LONGEARD
- Sécurité, incendie et inondation : M. GROGNARD, M. MAÏANO, Mme LONGEARD
- Festivités, culture et communication : M. MAÏANO, Mme ALLARD, Mme CHABAUD, Mme LONGEARD
- Personnel : M. GROGNARD, Mme ARCHEN, Mme ALLARD.

Vote OUI : 11 voix

07/05/2020 DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE

M. le Maire propose de reconduire M. Christophe FRANCONIERI.

Vote OUI : 11 voix

08/05/2020 DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DU LOGEMENT

Deux personnes doivent représenter la commune au sein de cette commission de la CASA. Cela ne nous impliquera vraiment que si nous avons un projet immobilier sur Caussols et qu'il faudra en attribuer les logements. M. GROGNARD et Mme ESCRIVA sont désignés membres titulaires et Mme LONGEARD et M. FRANCONIERI suppléants.

Vote OUI : 11 voix

09/05/2020 DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS À LA CLET

Cette commission concerne l'attribution des charges et recettes entre les communes de la CASA. M. Le Maire est désigné titulaire et Mme ARCHEN suppléante.

Vote OUI : 11 voix

10/05/2020 DÉSIGNATION D'UN COMMISSAIRE À LA CIID

La Commission Intercommunale des Impôts Directs détermine la valeur locative officielle des biens immobiliers, qui sert de base au calcul des taxes communales. Il faut des Caussolois impliqués dans cette commission pour aider à cette évaluation. Mme ESCRIVA tient le rôle de commissaire depuis 20 ans et est proposée comme commissaire pour les 6 prochaines années.

Vote OUI : 11 voix

11/05/2020 ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SDEG

Le SDEG est très important pour l'amélioration de notre réseau électrique. Grâce à l'implication de Jean-Pierre CHAMBARD, le SDEG a investi 429.000 euros à Caussols lors du dernier mandat, ce qui est remarquable. M. GROGNARD est proposé comme délégué titulaire et M. CHAMBARD comme délégué suppléant. Ils vont gérer ce dossier ensemble afin de permettre à M. GROGNARD d'en apprendre le fonctionnement.

Vote OUI : 11 voix

12/05/2020 DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU PNR

Le maire est délégué titulaire d'office et M. ARMANDI s'est proposé pour s'impliquer sur ce sujet.

Vote OUI : 11 voix

13/05/2020 ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SICTIAM

Le SICTIAM est le syndicat qui s'occupe des logiciels et matériels informatiques. Mme ARCHEN est proposée comme déléguée titulaire et M. GROGNARD comme délégué suppléant.

Vote OUI : 11 voix

14/05/2020 ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SIVOM

Quand le SIVOM est maître d'œuvre de projets, il permet d'obtenir des subventions supplémentaires du Conseil Départemental. Normalement, le SIVOM va s'arrêter et son dernier projet à Caussols est le bâtiment des loisirs. Mme ARCHEN est proposée comme titulaire et M. GROGNARD comme délégué suppléant.

Vote OUI : 11 voix

15/05/2020 DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SIEVI

Le SIEVI est le syndicat chargé du contrôle des fosses septiques. Les délégués titulaires proposés sont M. Le Maire et M. MAÏANO, et les suppléants M. FRANCONIERI et M. CHAMBARD.

Vote OUI : 11 voix

Le Conseil se termine à 19h45.